

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Achraf GUERMECH (AMC Ernst & Young).

Groupe CELLCOM
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Soldes au 31 Décembre	
		2025	2024
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		516 927	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(366 274)	(366 274)
	A.1	150 653	-
Immobilisations corporelles		3 754 600	3 633 927
- Amortissements des immobilisations corporelles		(3 368 532)	(3 255 971)
	A.1	386 068	377 956
Immobilisations financières		624 512	624 512
- Provisions des immobilisations financières		(318 810)	(318 810)
	A.2	305 702	305 702
Total des actifs immobilisés		842 423	683 658
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		842 423	683 658
ACTIFS COURANTS			
Stocks		12 005 440	10 404 923
- Provisions des stocks		(2 591 120)	(2 465 221)
	A.3	9 414 320	7 939 702
Clients et comptes rattachés		19 978 771	18 269 277
- Provisions des comptes clients		(8 985 040)	(8 243 992)
	A.4	10 993 731	10 025 285
Autres actifs courants		13 733 618	13 603 544
- Provisions des comptes d'actifs courants		(1 183 235)	(1 093 330)
	A.5	12 550 383	12 510 214
Liquidités et équivalents de liquidités		930 962	2 041 862
	A.6	930 962	2 041 862
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		33 889 396	32 517 063
TOTAL DES ACTIFS		34 731 819	33 200 721

Groupe CELLCOM
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Soldes au 31 Décembre		
		2025	2024 (*)	2024
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		4 461 532	4 461 532	4 461 532
Réserves consolidées		1 095 001	600 729	1 213 162
Résultat consolidé		290 096	494 272	943 507
Total des capitaux propres - Part du Groupe		5 846 629	5 556 533	6 618 201
Intérêts minoritaires dans les réserves		1	1	1
Intérêts minoritaires dans le résultat		-	-	-
Total des intérêts minoritaires		1	1	1
Total des capitaux propres consolidés	A.7	5 846 630	5 556 534	6 618 202
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	A.8	357 947	224 845	224 845
Provisions pour risques et charges	A.9	482 460	471 765	471 765
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		840 407	696 610	696 610
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	A.10	8 433 937	10 546 553	10 546 553
Autres passifs courants	A.11	3 141 530	2 358 462	1 296 794
Concours bancaires et autres passifs financiers	A.12	16 469 314	14 042 562	14 042 562
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		28 044 782	26 947 577	25 885 909
TOTAL DES PASSIFS		28 885 189	27 644 187	26 582 519
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		34 731 819	33 200 721	33 200 721

(*) Les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité (voir Note VIII)

Groupe CELLCOM
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Exercice de 12 Mois clos le 31 Décembre		
		2025	2024 (*)	2024
<u>Produits d'exploitation</u>				
Revenus	B.1	63 901 744	72 475 993	72 475 993
<u>Total produits d'exploitation</u>		63 901 744	72 475 993	72 475 993
<u>Charges d'exploitation</u>				
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	58 226 941	65 434 208	64 984 973
Charges de personnel	B.3	2 234 065	2 303 812	2 303 812
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	1 080 108	454 585	454 585
Autres charges d'exploitation	B.5	2 161 233	2 170 770	2 170 770
<u>Total des charges d'exploitation</u>		63 702 347	70 363 375	69 914 140
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		199 396	2 112 618	2 561 853
Charges financières nettes	B.6	280 386	(1 457 604)	(1 457 604)
Autres gains ordinaires	B.7	42 275	66 824	66 824
Autres pertes ordinaires	B.8	(68 748)	(33 405)	(33 405)
<u>RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES</u>		453 310	688 433	1 137 668
Impôts exigibles		(163 213)	(194 161)	(194 161)
<u>RESULTAT NET</u>		290 096	494 272	943 507
Effets des modifications comptables		-	-	-
<u>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</u>		290 096	494 272	943 507
Part revenant aux intérêts minoritaires		-	-	-
Part revenant au groupe		290 096	494 272	943 507

(*) Les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité (voir Note VIII)

Groupe CELLCOM
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en dinar tunisien)

		Exercice de 12 mois clos le 31		
		Décembre		
Notes		2025	2024 (*)	2024
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</u>				
	Résultat net après modifications comptables	<u>290 096</u>	<u>494 272</u>	<u>943 507</u>
	Ajustements pour :			
	*Amortissements et provisions	1 080 108	454 585	454 585
	*Variation des :			
	- Stocks	(1 600 517)	(1 759 166)	(1 759 166)
	- Créances clients	(1 709 494)	(5 620 210)	(5 620 210)
	- Autres actifs	(130 072)	1 401 721	1 401 721
	- Fournisseurs et autres dettes	(1 329 548)	4 236 715	3 787 480
	Intérêt courus	14 338	99 272	99 272
	*Plus ou moins-values de cession	-	(14 833)	(14 833)
	Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	<u>C1 (3 385 089)</u>	<u>(707 645)</u>	<u>(707 645)</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>				
	Décassement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(271 326)	(208 052)	(208 052)
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	189 000	189 000
	Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	<u>C2 (271 326)</u>	<u>(19 052)</u>	<u>(19 052)</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>				
	Variation des emprunts leasing (Principal)	183 428	(59 152)	(59 152)
	Variation des crédits de financement à court terme	3 085 657	1 654 910	1 654 910
	Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement	<u>C3 3 269 085</u>	<u>1 595 758</u>	<u>1 595 758</u>
	Variation de trésorerie	<u>(387 330)</u>	<u>869 061</u>	<u>869 061</u>
	Trésorerie au début de l'exercice	325 130	(543 931)	(543 931)
	Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>C4 (62 200)</u>	<u>325 130</u>	<u>325 130</u>

(*) Les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité (voir Note VIII)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. Présentation du Groupe

Le « Groupe CELLCOM » est un groupe de sociétés composé des quatre entités suivantes :

- « CELLCOM SA » (Société mère) : Société anonyme cotée en bourse ayant pour capital 4 461 532 Dinars. La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros du matériel et des équipements de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatique et audiovisuelle. Elle effectue également les prestations de services après-vente des produits commercialisés. Elle est également distributeur des lignes et des cartes de recharge téléphoniques de Tunisie Télécom.
- « CELLCOM Retail » : SARL au capital de 500 000 Dinars ayant pour objet principal le commerce de détail du matériel et des équipements de télécommunication.
- « CELLCOM Distribution » : SARL au capital de 1 000 000 Dinars ayant pour objet principal la commercialisation des petits électroménagers, des produits audiovisuels, des écrans de télévision, des récepteurs et des paraboles.
- « CELLCOM international » : SARL au capital de 150 000 Dinars créée en 2018 et non encore entrée en activité au 31/12/2025.

II. Référentiel comptable

Les Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM », arrêtés au 31 Décembre 2025, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- Du Cadre Conceptuel ;
- De la Norme Comptable Générale (NCT 1) ;
- Des Normes Comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- De la Norme Comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- De la Norme Comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

III. Principes de comptabilisation

Les Etats Financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et sont préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de la réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence
- Convention de l'importance relative
- Convention de prééminence du fond sur la forme

IV. Principes de consolidation

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, plus de 40% des droits de vote ou dispose du pouvoir d'exercer un contrôle sur leurs activités.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les Etats Financiers des filiales couvrent la même période de référence que celle de la société mère, et sont préparés sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes, produits et charges intra-Groupe ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes sont éliminés.

Les intérêts minoritaires représentent la part des profits ou des pertes ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés dans le compte de résultat consolidé et dans les capitaux propres du bilan consolidé séparément du résultat et des capitaux propres attribuables à la société mère.

L'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par le Groupe. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

V. Périmètre et méthodes de consolidation

Les Etats Financiers consolidés comprennent les Etats Financiers de la société « CELLCOM SA » et ceux de ses filiales, arrêtés au 31 Décembre 2025.

Le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation du « Groupe CELLCOM » se présentent comme suit :

Sociétés	2025		2024		2025
	%	%	%	%	
	De contrôle	D'intérêt	De contrôle	De contrôle	
CELLCOM SA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CELLCOM DISTRIBUTION	99,99%	99,00%	99,99%	99,99%	Intégration Globale
CELLCOM RETAIL	99,98%	99,98%	99,98%	99,98%	Intégration Globale
CELLCOM INTERNATIONAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CELLCOM COTE D'IVOIRE	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%	Exclue du périmètre (*)

(*) La société « CELLCOM Côte d'Ivoire » a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2018 et a fait l'objet d'une réserve au niveau de notre opinion d'audit sur les Etats Financiers Consolidés.

VI. Méthodes comptables

Les principes comptables les plus significatifs utilisés pour la préparation des Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM » se résument comme suit :

► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 3, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;

- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Éléments Libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

► Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-Groupe

Les opérations et transactions internes sont traitées de manière à neutraliser leurs effets. Ces opérations concernant principalement les comptes courants entre sociétés du périmètre.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnel au prorata du pourcentage d'intérêt.

► Impôt différé

Les sociétés du « Groupe CELLCOM » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

VII. Informations afférentes aux éléments des Etats Financiers Consolidés

A- Notes du bilan consolidéA.1 *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 536 721 DT au 31 Décembre 2025 contre 377 956 DT au 31 Décembre 2024. Le tableau de variation des immobilisations pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2024	Acquisitions	Valeurs brutes au 31/12/2025	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2024	Dotations	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2025	VCN au 31/12/2024	VCN au 31/12/2025
Logiciels	366 274	-	366 274	366 274	-	366 274	-	-
Immobilisations en cours	-	150 653	150 653	-	-	-	-	150 653
Immobilisations incorporelles	366 274	150 653	516 927	366 274	-	366 274	-	150 653
Matériels et outillages	146 064	-	146 064	144 020	986	145 007	2 044	1 058
Matériels de transport	22	-	22	22	-	22	-	-
Agencements, aménagements et installations	1 184 714	2 690	1 187 404	1 110 376	29 060	1 139 436	74 338	47 967
Matériels et mobiliers de bureaux	191 707	6 983	198 690	179 816	3 463	183 279	11 891	15 411
Matériels informatiques	414 158	-	414 158	393 369	14 009	407 378	20 789	6 779
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 675 262	111 000	1 786 262	1 406 367	65 043	1 471 410	268 895	314 853
Immobilisations en cours	22 000	-	22 000	22 000	-	22 000	-	-
Immobilisations corporelles	3 633 927	120 673	3 754 600	3 255 971	112 561	3 368 532	377 956	386 068
Total des immobilisations	4 000 201	271 326	4 271 527	3 622 245	112 561	3 734 806	377 956	536 721

A.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 305 702 DT au 31 Décembre 2025 contre le même solde au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dépôts et cautionnements	316 492	316 492
Titres de participation non consolidés (*)	308 020	308 020
Total brut	624 512	624 512
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(318 810)	(318 810)
Total net	305 702	305 702

(*) Il s'agit principalement des titres de participation dans « CELLCOM Côte d'Ivoire » s'élevant à 307 020 Dinars, totalement provisionnés.

A.3 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 9 414 320 DT au 31 Décembre 2025 contre 7 939 702 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Stocks de marchandises	12 005 440	10 404 923
Total brut	12 005 440	10 404 923
Provisions pour dépréciation des stocks	(2 591 120)	(2 465 221)
Total net	9 414 320	7 939 702

A.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 10 993 731 DT au 31 Décembre 2025 contre 10 025 285 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Clients ordinaires	5 674 624	5 644 267
Clients - effets à recevoir	3 700 204	2 505 183
Clients - chèques impayés	3 294 427	3 357 080
Clients douteux	3 220 657	2 941 662
Clients - traites impayées	2 461 004	1 865 551
Clients factures à établir	1 627 855	1 270 140
Clients - traites cautionnes	-	685 394
Total brut	19 978 771	18 269 277
Provisions sur effets et chèques impayés	(5 573 938)	(5 098 496)
Provision pour dépréciation des clients	(3 411 102)	(3 145 496)
Total net	10 993 731	10 025 285

A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 12 550 383 DT au 31 Décembre 2025 contre 12 510 214 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Débiteurs divers	6 978 433	7 089 088
Etat, Impôts et taxes	5 710 274	5 263 300
Comptes transitoires	677 254	827 955
Produits à recevoir	158 360	163 113
Charges constatées d'avance	83 285	73 171
Fournisseurs - avances et acomptes	75 196	129
Prêts aux personnels	50 816	19 466
Fournisseurs débiteurs	-	167 322
Total brut	13 733 618	13 603 544
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(1 183 235)	(1 093 330)
Total net	12 550 383	12 510 214

A.6 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 930 962 DT au 31 Décembre 2025 contre 2 041 862 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
BH	870 634	1 476 825
Amen Bank	22 658	23 114
Effets et chèques a l'encaissement	16 326	321 266
Attijari Bank	10 015	106 240
C C P	7 992	114 010
Caisse courante	3 337	407
Total	930 962	2 041 862

A.7 Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

Rubriques	Solde au 31/12/2024 Avant retraitements	Retraitements	Solde au 31/12/2024 Après retraitements	Affectation du résultat	Modifications Comptables	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2025
Capital social	4 461 532	-	4 461 532	-			4 461 532
Réserves consolidées (groupe) (*)	1 213 162	(612 433)	600 729	943 507	(449 235)		1 095 001
Résultats consolidées (groupe) (*)	943 507	(449 235)	494 272	(943 507)	449 235	290 096	290 096
Capitaux propres du groupe (*)	6 618 201	(1 061 668)	5 556 533	-	-	290 096	5 846 629
Intérêts des minoritaires (réserves & capital)	1	-	1	-		-	1
Intérêts des minoritaires (résultat)	-	-	-	-		-	-
Intérêts des minoritaires	1	-	1	-	-	-	1
Total C.P. consolidés	6 618 202	(1 061 668)	5 556 534	-	-	290 096	5 846 630

(*) Les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité (voir Note VIII)

A.8 Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 357 947 DT au 31 Décembre 2025 contre 224 845 DT au 31 Décembre 2024 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

A.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 482 460 DT au 31 Décembre 2025 contre 471 765 DT au 31 Décembre 2024 et se rapportent à l'estimation des différents risques opérationnels encourus par le Groupe.

A.10 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 8 433 937 DT au 31 Décembre 2025 contre 10 546 553 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs étrangers	4 622 367	10 026 860
Fournisseurs locaux	3 811 570	519 693
Total	8 433 937	10 546 553

A.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 3 141 530 DT au 31 Décembre 2025 contre 2 358 462 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Charges à payer	1 684 289	1 371 398
Dettes fiscales	454 865	127 293
Clients avances et acomptes	246 284	234 506
Recettes en instance d'affectation	193 897	193 897
Dettes sociales	155 745	154 470
Dettes envers les personnels	139 189	117 221
Créditeurs divers	171 483	108 214
Comptes transitoires passifs	92 913	48 598
Assurance groupe	2 865	2 865
Total	3 141 530	2 358 462

(*) Les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité (voir Note VIII)

A.12 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 16 469 314 DT contre 14 042 562 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Crédit de mobilisation de créances commerciales	15 251 045	12 165 388
Banque de l'Habitat (Exploitation)	986 768	1 710 594
Intérêts courus et non échus	126 914	112 576
Credit a moins d'un an Hannibal lease	98 193	47 866
Tunisie factoring	6 139	6 139
Amen Bank	255	-
Total	16 469 314	14 042 562

B- Notes de l'état de résultat consolidé

B.1 Revenus

Les revenus s'élèvent à 63 901 744 DT au titre de l'exercice 2025 contre 72 475 993 DT au titre de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	2025	2024
Ventes des marchandises	59 375 133	64 508 139
Ventes des cartes de recharge	4 526 611	7 967 854
Total	63 901 744	72 475 993

B.2 Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 58 226 941 DT au titre de l'exercice 2025 contre 65 434 208 DT au titre de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	2025	2024
Achats de marchandises	43 337 188	51 620 058
Frais sur achats de marchandises	11 277 561	13 081 412
Commissions sur ventes cartes de recharge	2 845 394	2 578 640
Variation des stocks des marchandises	766 798	(1 759 166)
Commissions sur ventes PEM	-	611
RRR obtenus sur achat	-	(87 347)
Total	58 226 941	65 434 208

(*) Les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité (voir Note VIII)

B.3 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 234 065 DT au titre de l'exercice 2025 contre 2 303 812 DT au titre de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	2025	2024
Rémunérations brutes	1 825 323	1 888 648
Cotisations sociales	344 507	354 614
Assurances groupe	64 235	60 550
Total	2 234 065	2 303 812

B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent à 1 080 108 DT (Dotation nette) au titre de l'exercice 2025 contre 454 585 DT (Dotation nette) au titre de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	2025	2024
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances clients	1 575 617	419 292
Dotations aux provisions pour dépréciations stocks	236 576	18 510
Dotations aux amortissements	112 562	155 344
Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs	89 904	36 328
Dotations aux provisions pour risques et charges	25 152	63 244
Dotations aux résorptions des charges	4 406	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	(18 862)	-
Reprises sur provisions des chèques impayés	(81 622)	(68 043)
Reprises sur provisions pour dépréciations stocks	(110 678)	(164 590)
Reprises sur provisions pour dépréciations des créances	(335 598)	(5 500)
Reprises sur provisions des effets impayés	(417 349)	-
Total	1 080 108	454 585

B.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 2 161 233 DT au titre de l'exercice 2025 contre 2 170 770 DT au titre de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	2025	2024
Honoraires et commissions	667 213	676 781
Frais de Marketing	320 930	391 616
Locations	297 035	253 121
Achats non stockés	198 685	196 387
Impôts et taxes	169 800	213 255
Entretiens et réparations	117 464	94 391
Frais bancaires	79 558	104 442
Autres services extérieurs	59 337	95 796
Primes d'assurances	57 560	64 379
Jetons de présence	57 500	31 250
Déplacements Missions Réceptions	46 488	87 847
Etudes, documentations Formations	45 192	28 068
Frais de télécommunication	38 767	42 425
Transport	27 062	19 914
Publicité	13 645	16 476
Sous-traitance	(1 720)	167
Transfert de charges	(33 283)	(145 545)
Total	2 161 233	2 170 770

B.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à (280 386) DT (Produit nette) au titre de l'exercice 2025 contre 1 457 604 DT (Charge nette) au titre de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	2025	2024
Intérêts bancaires sur opérations de financement	1 197 934	1 080 918
Intérêts d'escompte et encaissements effets	151 860	30 822
Agios débiteurs	57 632	7 109
Intérêts Hannibal Lease	46 851	31 839
Agios Créditeurs	(3 989)	(7 201)
Différences de change nettes	(1 730 674)	314 117
Total	(280 386)	1 457 604

B.7 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 42 275 DT au titre de l'exercice 2025 contre 66 824 DT au titre de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	2025	2024
Autres gains	42 275	37 824
Produits nets sur cessions des immobilisations	-	29 000
Total	42 275	66 824

B.8 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 68 748 DT au titre de l'exercice 2025 contre 33 405 DT au titre de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	2025	2024
Autres pertes	62 240	6 568
Pénalités et amendes	6 508	12 670
Charges nettes sur cessions des immobilisations	-	14 167
Total	68 748	33 405

Notes de l'état des flux de trésorerie consolidé

C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation présentent un total négatif de 3 385 089 DT au titre de l'exercice 2025 contre un flux négatif de 707 645 DT au titre de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2025	Soldes au 31/12/2024 (*)	Variation
Résultat net de l'exercice (Groupe)			290 096
Part revenant aux intérêts minoritaires			-
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations	3 734 806	3 622 244	112 562
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	318 810	318 810	-
Provisions pour dépréciation des stocks	2 591 121	2 465 221	125 899
Provisions pour dépréciation des créances clients	8 985 040	8 243 992	741 048
Provisions pour dépréciation des autres créances	1 183 235	1 093 331	89 904
Provisions pour risques et charges	482 460	471 764	10 696
Total 1			1 080 108
Ajustements pour variation des :			
Stocks	12 005 440	10 404 923	(1 600 517)
Créances clients	19 978 772	18 269 277	(1 709 494)
Autres actifs	13 733 618	13 603 544	(130 072)
Fournisseurs et autres dettes	11 575 467	12 905 015	(1 329 548)
Intérêt courus	126 915	112 576	14 338
Total 2			(4 755 293)
Plus ou moins-values de cession			-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			(3 385 089)

C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un total négatif de 271 326 DT au titre de l'exercice 2025 contre un flux négatif de 19 052 DT au titre de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2025	Soldes au 31/12/2024	Variation
Décassements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	4 271 527	4 000 201	(271 326)
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			(271 326)

C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement présentent un total positif de 3 269 085 DT au titre de l'exercice 2025 contre un flux positif de 1 595 758 DT au titre de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2025	Soldes au 31/12/2024	Variation
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)			
Variation des emprunts leasing à long terme	357 947	224 845	133 102
Variation des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	98 193	47 866	50 327
Total 1			183 429
Variation des crédits de financement à court terme			
Variation des crédits de financement à court terme	15 251 045	12 165 388	3 085 657
Total 2			3 085 657
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement			3 269 085

C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette accuse un solde négatif de 62 200 DT au 31 Décembre 2025 contre un solde positif de 325 130 DT au 31 Décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Liquidités et équivalents de liquidités	930 962	2 041 862
Concours bancaires	(993 162)	(1 716 732)
Total	(62 200)	325 130

VIII. Modifications comptables

Une correction d'erreur a été opérée lors de l'élaboration des états financiers annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Cette correction concerne la non-comptabilisation, au cours des exercices antérieurs, d'une taxation douanière relative à l'encouragement à la création.

Cette taxe, prévue par les dispositions du décret-loi n°30 du 10 juin 2020, est applicable aux produits importés et porte sur les déclarations douanières déposées par la société au cours de la période allant du 11 juin 2020 au 23 septembre 2025.

La notification relative à cette taxation a été reçue en date du 3 décembre 2025 pour un montant total de 1 645 424 DT. L'absence de comptabilisation de cette obligation au titre des exercices antérieurs constitue une omission d'un passif.

Conformément à la norme comptable tunisienne NCT 11, cette situation a été traitée en correction d'erreur avec ajustement des capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2025. À des fins comparatives, les données des exercices antérieurs ont été retraitées comme suit :

En Dinars	31/12/2024 avant retraitements	Retraitements	31/12/2024 après retraitements
Bilan "Capitaux propres et passifs"			
Réserves consolidées	1 213 162	(612 433)	600 729
Résultat consolidé	943 507	(449 235)	494 272
Total		(1 061 668)	
Autres passifs courants	1 296 794	1 061 668	2 358 462
Total des passifs courants	25 885 909	1 061 668	26 947 577
Total des passifs	26 582 519	1 061 668	27 644 187
Etat de résultat			
Coût d'achat des marchandises vendues	64 984 973	449 235	65 434 208
Total des charges d'exploitation	69 914 141	449 235	70 363 375
Résultat d'exploitation	2 561 853	(449 235)	2 112 618
Résultat courant des sociétés intégrées	1 137 668	(449 235)	688 433
Résultat net de l'exercice	943 507	(449 235)	494 272
Etat des flux de trésorerie			
Résultat net après modifications comptables	943 507	(449 235)	494 272
Fournisseurs et autres dettes	3 787 480	449 235	4 236 715

IX. Continuité d'exploitation de la filiale « CELLCOM Retail »

Les fonds propres de la société « CELLCOM Retail » présentent au 31 décembre 2025 un solde négatif de 358 686 DT, résultant principalement des pertes accumulées au cours des derniers exercices, dans un contexte marqué par une baisse significative du volume d'activités depuis la résiliation, fin 2021, des relations commerciales avec la société « JUMIA », ancien principal client.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 décembre 2023 a décidé la poursuite de l'activité et a procédé à une augmentation de capital de 460 000 DT par conversion d'une créance détenue par « CELLCOM SA ». Néanmoins, malgré cette opération, la société continue d'enregistrer des performances déficitaires, avec des pertes reportées de 561 699 DT et un résultat net déficitaire de 300 987 DT au titre de l'exercice 2025, conduisant au maintien de capitaux propres négatifs à la clôture.

Face à cette situation, un plan de reprise a été élaboré en 2024 mais n'a été que partiellement mis en œuvre. Un second plan a été établi en 2025 et a également fait l'objet d'une exécution partielle.

Malgré la volonté des actionnaires de relancer l'activité à travers la recherche de nouveaux contrats, éléments ayant conduit à retenir l'hypothèse de continuité d'exploitation lors de l'arrêt des comptes, les facteurs évoqués ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

X. Engagements hors bilan

1- Engagements donnés

- La société « CELLCOM SA » a consenti au profit de la Banque de l'Habitat un nantissement en premier rang sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus auprès de cette banque à hauteur de 15 500 000 Dinars.
- Les effets escomptés non échus avec la Banque de l'Habitat s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 988 137 DT.

2- Engagements reçus

- La société « CELLCOM SA » a obtenu le cautionnement personnel et solidaire de la société « YKH HOLDING » au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion obtenus à hauteur de 15 500 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a obtenu des cautions de la part de la Banque de l'Habitat au profit de « Tunisie Telecom » en relation avec l'activité de distribution des cartes de recharge pour un montant total de 40 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a bénéficié d'un aval de l'AMEN BANK, consenti par M. Mohamed BERHOUMA, en garantie de l'enveloppe de cessions de créances professionnelles de 2 000 000 Dinars, octroyée en 2013
- La société CELLCOM Retail SARL a obtenu de la part de la société YKH Holding SA un engagement formalisé par une lettre de confort en date du 04 mai 2026, visant à garantir la couverture des dettes intergroupe existantes ou à venir entre les entités du groupe CELLCOM.

XI. INFORMATIONS DE DURABILITE ET RISQUES CLIMATIQUES DANS LES ETATS FINANCIERS 2025 :

1- Cadre de préparation et principe de matérialité financière

La présente note aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025, est établie conformément :

- Aux communiqués du CMF du 25 décembre 2025 et du 13 février 2026
- Aux recommandations du Conseil du Marché Financier (CMF) relatives à l'intégration d'informations en matière de durabilité dans les notes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Les informations présentées dans cette note visent à permettre aux utilisateurs des états financiers du groupe CELLCOM de comprendre comment les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les risques et opportunités liés aux changements climatiques peuvent influencer la situation financière, la performance et les flux de trésorerie du groupe CELLCOM.

2- Mode de Gouvernance

Le conseil d'administration supervise les activités de la responsabilité sociétale (RSE) et l'intégration progressive des risques et opportunités de durabilité et climatiques dans la stratégie globale du groupe CELLCOM. La matérialité financière des enjeux de durabilité, y compris les opportunités et risques climatiques, sera intégrée progressivement aux dispositifs de supervision.

A cet effet, un comité dédié de durabilité est en cours de mise en place sous la supervision du conseil d'administration. Un processus officiel de désignation des membres, avec critères et durée de mandat, est en cours d'élaboration.

Les nominations des membres du comité de durabilité seront pleinement formalisées et documentées. Actuellement les activités et initiatives RSE qui représentent des opportunités en matière de la durabilité sont actuellement supervisées par la direction générale. Les processus intègrent partiellement les opportunités et risques liés à la durabilité et aux changements climatiques.

La veille réglementaire ESG, technologique et concurrentielle permettra de garantir aux instances de gouvernance une information permanente et référencée sur les risques et opportunités de durabilité et liées aux changements climatiques.

3- Stratégie ESG

Les risques et opportunités de durabilité et climatiques sont pris en considération dans la stratégie du groupe CELLCOM notamment dans le choix des nouveaux projets tels que les projets d'investissement dans la distribution des produits nécessitant un traitement spécifique par rapport à l'environnement, optimisation et enlèvement des déchets et des initiatives sociales. Les incidences de ces opportunités et risques de durabilité et climatiques seront décrites de manière qualitative au niveau des opérations. Groupe CELLCOM adoptera une approche progressive visant à :

- Accentuer le cadre de gouvernance et appuyer le dispositif organisationnel de la RSE et de gestion des risques et opportunités ESG ;
- Augmenter la prise en compte des enjeux de durabilité dans la stratégie de développement du groupe CELLCOM ;
- La mise en place progressive d'un dispositif de Reporting ESG, fondé sur l'approche de matérialité financière, d'où des plans d'actions, des feuilles de route, procès-verbaux de réunions ou décisions internes seront mises en place progressivement afin de statuer le dispositif de Reporting ESG qui est en train d'être mis en place.

4- Gestion des risques et opportunités

Les risques et opportunités de durabilité et climatiques seront déterminés à partir de plusieurs sources d'information, notamment :

- Les données internes relatives aux quantités de déchets, méthode de stockage de certains produits influant l'environnement de Cellcom.
- Les enjeux sociaux pertinents à Cellcom, à savoir les pratiques de travail, à titre d'exemple la qualité de travail (aménagement des espaces ; équilibre vie professionnelle/vie personnelle) ; dialogue social et engagements, consultation, transparence et implication des effectifs.
- La surveillance réglementaire, concurrentielle et technologique.
- La méthodologie retenue pour l'identification et l'évaluation des risques et opportunités ESG, repose sur l'analyse de double matérialité. Cette approche permet aux entreprises de prendre en compte à la fois les impacts externes (sociétaux et environnementaux) et internes (financiers et opérationnels) de leurs activités.

Les risques de durabilité seront évalués selon leur fréquence, importance et incidence au niveau de la cartographie des risques du groupe CELLCOM. Ces éléments devraient impacter la sélection des projets d'investissements et les décisions opérationnelles. De plus, ils seront inclus au niveau de l'évaluation des projets soumis à des impératifs spécifiques, notamment dans le cadre des diligences exigées par les clients et fournisseurs étrangers. Les impacts financiers potentiels de ces risques et opportunités de durabilité sur la position financière, les performances financières et les flux de trésorerie à court, moyen et long terme, doivent être identifiés et intégrés d'une manière formelle dans les mécanismes existants d'évaluation des décisions stratégiques et opérationnelles, dans le cadre de l'analyse de matérialité financière. À la date de clôture de l'exercice au 31 décembre 2025, aucun événement lié aux risques et opportunités de durabilité n'a entraîné d'ajustement comptable spécifique.

5- Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs

Cellcom SA adopte une approche transitoire, conformément au principe « Comply or Explain » du CMF, et que l'absence d'indicateurs est dû au niveau actuel de maturité des données, des systèmes d'information et l'absence de risques ESG matériellement significatifs identifiés à ce stade.

6- Exposition au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)

Le MACF concernent les secteurs d'activités suivantes : électricité et Hydrogène, Acier, Aluminium, Ciment, Engrais. Les activités du groupe CELLCOM ne sont pas incluses dans ces secteurs. Par conséquent, la société du groupe CELLCOM n'est pas exposée aux exigences du MACF.

XII. Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents États Financiers consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 Juin 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

GROUPE CELLCOM

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Etats Financiers consolidés - Exercice clos le 31 Décembre 2025

Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers Consolidés

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Juin 2025, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM » (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2025, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 5 846 629 DT, y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 290 096 DT.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 Décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Participation au capital de la société « CELLCOM Côte d'Ivoire »

Les titres de participation détenus par la société « CELLCOM SA » sur la société « CELLCOM Côte d'Ivoire » accusent, au 31 Décembre 2025, un solde de 307 020 DT totalement provisionné.

Cette filiale a été exclue du périmètre de consolidation à partir de l'exercice 2018.

En absence de toute information sur la situation juridique, comptable et financière de cette entité, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère approprié du traitement comptable retenu par la Direction vis-à-vis de ces titres.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note IX aux états financiers relative à la filiale « CELLCOM Retail ». Cette note indique l'existence d'une incertitude significative sur la continuité d'exploitation de cette filiale à poursuivre ses activités.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après, mentionnée au niveau du rapport d'audit sur les états financiers individuels de la société CELLCOM SA, constituait la question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

- **Immobilisations financières**

Risques identifiés

Les immobilisations financières de la société CELLCOM SA présentent au 31 Décembre 2025 un solde net de 1 678 754 DT tel que détaillé au niveau de la note A.2 aux Etats Financiers.

Ces immobilisations sont constituées principalement de titres de participation détenus dans différentes entités du groupe, comptabilisés au coût d'acquisition.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les risques suivants ont été identifiés par rapport à cette rubrique :

- Les titres « CELLCOM Retail », inclus au niveau de cette rubrique, présentent au 31 décembre 2025 un solde brut de 517 975 Dinars ;
- Au 31 décembre 2025, les capitaux propres de la filiale « CELLCOM Retail » sont négatifs à hauteur de 358 686 Dinars ;
- Malgré le niveau d'activité enregistré en 2025, les prévisions établies au cours de l'année 2025, n'ont été que partiellement réalisées, ce qui fait peser des incertitudes sur la capacité future de la filiale à générer des flux économiques lui permettant d'honorer ses engagements et de dégager des bénéfices.

Compte tenu de ces éléments, nous avons identifié un risque de perte de valeur sur les titres détenus dans la société « CELLCOM Retail » et les créances liées.

Notre réponse à ces risques

Pour adresser les risques précités, nos travaux ont consisté notamment à réaliser les procédures suivantes :

- Réalisation d'entretiens avec la Direction Générale, visant à prendre connaissance des perspectives d'activité et des mesures prévues pour restaurer la rentabilité de la filiale ;
- Discussion du sujet avec les membres du comité d'audit, afin de comprendre l'intention du groupe par rapport à la continuité des activités de cette entité et aux actions visant à la redresser ;
- Obtention d'un business plan traduisant les résultats attendus des actions de redressement prévues ;
- Revue critique du business plan transmis, incluant des hypothèses de chiffre d'affaires, de coûts opérationnels et de marges futures ; et vérification des réalisations par rapport aux prévisions ;
- Vérification du caractère approprié des provisions pour dépréciation de la valeur comptable nette de ces titres, par rapport à leur valeur d'usage ;

- Obtention d'une lettre de confort émise par le groupe, exprimant son engagement à assurer le soutien financier de la filiale, notamment à travers le règlement des dettes en cas de besoin, dans le cadre du plan de restructuration ;
- Vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

5. Rapport de gestion du Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne du Groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers consolidés.

2. Respect des délais de publication des Etats Financiers et de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du Marché Financier, telle que modifiée par les textes subséquents, la société mère « CELLCOM SA » est tenue de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétiques, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans un délai maximum de quatre mois à partir de la date de clôture de l'exercice comptable, les Etats Financiers individuels et consolidés, les rapports du ou des commissaires aux comptes, les rapports de gestion, l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs en application de l'article 3 Bis de la même loi, la société est tenue de publier dans les mêmes délais, ses Etats Financiers accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes au Bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces dispositions n'ont pas été observées.

3. Capitaux propres de la filiale « CELLCOM Retail »

Les fonds propres de la société CELLCOM Retail accusent au 31 décembre 2025 un solde négatif en raison des pertes subies au cours des exercices antérieurs. Conformément aux dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée dans les 2 mois de la constatation des pertes pour se prononcer, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Si la dissolution n'est pas décidée, la société est tenue de réduire ou d'augmenter le capital social d'un montant au moins égal à celui des pertes.

AMC Ernst & Young
Achraf Guermech

Tunis, le 26 Juin 2026